MUNICIPALITÉ DE LACOLLE MRC DU HAUT-RICHELIEU PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lacolle tenue le 10 juillet 2018 à 18 h 45 à l'Hôtel de ville situé au 1 rue de l'Église Sud, Lacolle.

Sont présents le maire et les conseiller(ère)s :

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Patrice Deneault, poste no. 1 Guy Lamirande, poste no. 4
Martin Émond, poste no. 2 Angie Gendron poste no. 5
Suzanne Lacroix, poste no, 3 Nicole Paquette, poste no. 6

Sont également présentes : Madame Valérie Vanier,

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Madame Mylène Malo, CA

Raymond, Chabot Grant, Thornton, vérificateurs

externes

Le maire, Jacques Lemaistre-Caron, préside la séance. Le quorum est constaté.

#### **OUVERTURE**

À 18 h 50, monsieur le maire, Jacques Lemaistre-Caron, déclare la séance ouverte.

L'assemblée est convoquée conformément à l'article 153 du Code municipal, par lequel le conseil constate et reconnait que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

## 2018-07-271 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition du conseiller Guy Lamirande, appuyée par la conseillère Angie Gendron, il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté :

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Dépôt du rapport financier 2017
- 3. Période de questions
- 4. Levée de l'assemblée

### ADOPTÉE

### 2. Dépôt du rapport financier 2017

# 2018-07-272 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PAR LE VÉRIFICATEUR

Le conseil constate et reconnaît le dépôt du rapport financier 2017.

Madame Mylène Malo, de Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.i. (RCGT), vérificateur externe de la Municipalité de Lacolle, présente le rapport de vérification et commente les pages significatives du rapport financier.

			Écal	rts
Réel versus le budget	Budget	Réel	\$	%
Revenus de fonctionnement				
Taxes	3 295 234 \$	3 044 093 \$	(251 141) \$	-8,259
Compensations tenant lieu de taxes	43 500 \$	36 904 \$	(6 596) \$	-17,87
Transfert Services rendus	96 326 \$ 195 953 \$	180 633 \$ 222 420 \$	84 307 \$ 26 467 \$	46,67°
Imposition de droits	118 200 \$	127 632 \$	9 432 \$	7,399
Amendes et pénalités	25 000 \$	22 013 \$	(2 987) \$	-13,57
Intérêts Autres revenus	15 000 \$ 12 000 \$	23 081 \$ 18 536 \$	8 081 \$ 6 536 \$	35,01
Vorice Janating	3 801 213 \$	18 536 \$ 3 675 312 \$	6 536 \$ (125 901) \$	35,26 -3,31
Charges et affectations				
Administration générale	735 107 \$	963 260 \$	(228 153) \$	-23,69
Sécurité publique	546 463 \$	533 391 \$	13 072 \$	2,45%
Transport	546 304 \$	536 454 \$	9 850 \$	1,849
Hygiène du milieu	607 706 \$	663 516 \$	(55 810) \$	-8,419
Santé et bien-être	22 557 \$	17 518 \$	5 039 \$	28,769
Aménagement, urbanisme et développement	112 316 \$	129 340 \$	(17 024) \$	-13,16
Loisirs et culture	295 065 \$	214 489 \$	80 576 \$	37,579
Frais de financement	148 100 \$	81 801 \$	66 299 \$	81,059
Remboursement dette Affectations	297 595	294 100	3 495 \$	1,19%
Activités d'invest.	260 000	81 843	178 157 \$	217,68
Excédent affecté			- \$	
Fonds réservés	230 000 3 801 213 \$	190 449 3 706 161 \$	39 551 \$ 95 052 \$	20,779
EVAÉDEUT FOUOTOUNEMENT À DES EINS FISCAL ES		(30 849)	(30 849)	
EXCÉDENT FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES		(30 043)	(30 643)	
	Some Shifting 258			
Suivi de l'excédent (déficit) accumulé	2 017	2 016		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté	162 573 32 456	193 422		
Réserves financières et fonds réservés	921 137	739 393		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Financement des investissements en cours	(21 577)	6 526		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	8 216 916	8 340 577		
	9 311 505	9 279 918		
				THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

Sur la proposition du conseiller Guy Lamirande, appuyée par la conseillère Suzanne Lacroix il est résolu à l'unanimité;

QUE le conseil accepte le rapport financier 2017 tel que déposé et en autorise la transmission au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

## ADOPTÉE

### 3- Période de questions

Madame Malo, répond aux questions.

- L'administration générale, englobe quel poste comptable ?
- Les cours d'eau sont gérés par qui ?
- D'où provient l'écart au poste comptable : hygiène du milieu ?
- D'où proviennent les dépenses au poste comptable : Aménagement, urbanisme et développement.

## 4.-Levée de la séance

## 2018-07-273 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 15, sur la proposition du conseiller Guy Lamirande, appuyée par le conseiller Patrice Deneault, il est résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE

ADOPTÉ CE 14 août 2018

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Valérie Vanier

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim